

# Ile-de-France : vers une nouvelle hausse du passe Navigo

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France pourrait trancher fin mars pour une évolution jusqu'à 3 %.

LE MONDE | 07.03.2017 à 18h19 • Mis à jour le 08.03.2017 à 12h18 | Par Béatrice Jérôme (/journaliste/beatrice-jerome/)



A Paris, en décembre 2014. ELIOT BLONDET / AFP

Le prix du passe Navigo va-t-il **augmenter** cet été après **avoir** cru de 70 à 73 euros, le 1<sup>er</sup> août 2016 ? Valérie Pécresse l'a laissé **entendre**, mardi 7 mars, lors d'une table ronde sur le coût des transports franciliens, organisée à son initiative. « *Il va falloir que l'on réfléchisse à l'évolution des tarifs* », a indiqué la présidente **Les Républicains** (LR) de la région.

Le Syndicat des transports d'Ile-de-France (STIF) présidé par M<sup>me</sup> Pécresse pourrait **trancher** la question lors du vote de son budget fin mars. A moins qu'il ne soit saisi du sujet en mai, après la présidentielle... « *Nous réfléchissons à une évolution qui va de 0 à 3 %*, confie Laurent Probst, directeur général du STIF. *Mais si nous n'augmentons pas cette année, nous serions contraints à une hausse plus forte les années suivantes.* » fait-il **valoir**. Le STIF estime que « *toutes les recettes y compris les recettes tarifaires devront être augmentées d'au moins 3 % par an jusqu'en 2023* ».

Pour **relativiser** la perspective de cette hausse, le vice-président (LR) chargé des transports à la région, Stéphane Beaudet, a rappelé mardi, que « *le tarif des transports a augmenté chaque année depuis trente ans* ». « *On ne peut pas imaginer que le passe Navigo reste à 73 euros ad vitam aeternam. Ce serait mentir* », a ajouté, mardi le maire de Courcouronnes (Essonne).

L'objectif de la table ronde était pour M<sup>me</sup> Pécresse de **préparer** les esprits à **relever** le défi financier qui l'attend. « *Après avoir stabilisé les comptes du STIF, il nous faut financer durablement les nouvelles offres et les nouveaux investissements* », a expliqué la patronne de la région.

## « Coût caché du Grand Paris »

Outre le financement de l'entretien courant des trains, RER, bus et autres tramways déjà en circulation, « *nous sommes surtout confrontés au coût caché du métro du Grand Paris* », résume le directeur général du STIF, M. Probst.

Le futur métro automatique qui fera le tour de la capitale devrait **commencer** à **rouler** en 2023. A

compter de cette date, son coût de fonctionnement est estimé à 1 milliard d'euros supplémentaire pour le STIF qui vient lester un budget annuel de 9,5 milliards d'euros.

Face à ces charges nouvelles, un audit des comptes internes du STIF commandé à Ernst and Young par M<sup>me</sup> Péresse et présenté mardi semble préconiser une hausse de la contribution des usagers. Selon cette étude, « la part des voyageurs dans le financement des dépenses des transports en commun tend à diminuer depuis 15 ans » particulièrement depuis le passage au passe Navigo au tarif unique en 2015. Le taux de couverture par la vente des titres de transport est de 27 %, selon Ernst and Young.

Dans le même temps, souligne l'étude, les entreprises ont été davantage mises à contribution à travers la hausse de la taxe versée au STIF. Baptisée versement transport (VT), cette cotisation couvre aujourd'hui 42 % du budget des transports franciliens. M<sup>me</sup> Péresse a, du reste, soutenu la dernière hausse votée dans la loi de finances 2017. « Le versement transport a augmenté de 350 millions d'euros en deux ans depuis 2016 », rappelle-t-elle.

M<sup>me</sup> Péresse n'envisage pas, à ce stade, de se tourner vers les entreprises pour qu'elles mettent davantage la main à la poche. Selon Didier Kling, président de la CCI d'Ile-de-France : « On est au maximum de ce qui est susceptible d'être supporté par les entreprises. »

## Un nouveau système à l'horizon 2021

De leur côté, les élus régionaux PS, écologistes et Front de gauche, minoritaires au STIF ne veulent pas entendre parler d'une augmentation des tarifs pour les usagers. « Il faut augmenter le VT dans une partie des Hauts-de-Seine et dans l'Ouest de la capitale, là où l'offre de bureaux augmente considérablement », affirme Jacques Baudrier, élu FDG et administrateur au STIF. « Depuis 2010, nous avons obtenu une hausse du VT de 600 millions y compris lorsque la droite était au pouvoir. Nous allons nous mobiliser comme chaque année lors de la discussion de la loi de finances en juillet », prévient M. Baudrier.

Si les élus de gauche et de droite sont en désaccord sur le nouveau tribut à demander aux entreprises, tous réclament, en revanche, l'instauration d'une écotaxe sur les poids lourds en transit en Ile-de-France. « Nous sommes face au mur du financement du métro Grand Paris Express. C'est pourquoi nous devons réfléchir à long terme à de nouvelles recettes au-delà d'une hausse des tarifs », a insisté M. Beaudet.

En attendant, le STIF travaille à un nouveau système billétique informatique qui permettra notamment de moduler les tarifs en fonction des heures de la journée à l'horizon 2021.

M<sup>me</sup> Péresse a annoncé parallèlement mardi, la mise en place d'un comité de suivi de l'amélioration de la qualité de l'offre de transports confié à Jean-Paul Bailly, ex-patron de la RATP. « Une tarification juste, c'est aussi quand les augmentations tarifaires correspondent à une amélioration de la qualité de l'offre », a-t-elle rappelé.

Invité à la table ronde, Marc Pélissier, président de l'Association des usagers des transports d'Ile-de-France a jugé que « les évolutions positives n'ont pas été tangibles en 2016 ».